

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Public Works and Government Services / Travaux  
publics et services gouvernementaux  
Kingston Procurement  
Des Acquisitions Kingston  
86 Clarence Street, 2nd floor  
Kingston  
Ontario  
K7L 1X3  
Bid Fax: (613) 545-8067

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless  
otherwise indicated, all other terms and conditions of  
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent  
les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services / Travaux  
publics et services gouvernementaux  
Kingston Procurement  
Des Acquisitions Kingston  
86 Clarence Street, 2nd floor  
Kingston  
Ontario  
K7L 1X3

<b>Title - Sujet</b> FIRE SUPPRESSION INSTALSTION	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0114-11P047/A	<b>Date</b> 2012-09-12
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0114-11-P047	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>File No. - N° de dossier</b> KIN-1-36534 (519)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$KIN-519-5912	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-08-19	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-10-04</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Choquette, Herb	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> kin519
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 536-4874 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 545-8067
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

---

**Amendements à la demande d'offre à commandes**

Supprimer toute la table des matières et le remplacer par:

**TABLE DES MATIÈRES****PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Introduction
2. Sommaire
3. Exigences relatives à la sécurité
4. Compte rendu

**PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
4. Lois applicables
5. Conformité aux lois applicables
6. Visite obligatoire des lieux

**PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES**

1. Instructions pour la préparation des offres

**PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

**PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations relatives au Code de conduite Attestations préalables l'attribution de l'offre à commandes
2. Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

**PARTIE 6 - EXIGENCES D'ASSURANCES**

1. Exigences en matière d'assurance

**PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT****A. OFFRE À COMMANDES**

1. Sommaire
2. Exigences relatives à la sécurité
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée de l'offre à commandes
5. Responsables
6. Utilisateurs désignés
7. Procédures pour les commandes
8. Instrument de commande
9. Limite des commandes subséquentes
10. Ordre de priorité des documents
11. Attestations
12. Clauses du Guide des CCUA
13. Lois applicables

14. Approbation additionnelle pour les besoins de risques moyens à élevés
15. Inspection des travaux de l'entrepreneur et des procédures de sécurité
16. Documentation requise sur les dossiers de projet

**B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Énoncé des travaux
2. Documents contractuels applicables aux commandes subsquentes l'offre commandes
3. Limitation de la responsabilité
4. Durée du contrat
5. Paiement
6. Instructions pour la facturation
7. Exigences en matière d'assurance
8. Évaluation du rendement

**LISTE DES ANNEXES :**

- ANNEXE « A » EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE
- ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT
- ANNEXE « C » EXIGENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ
- ANNEXE « D » FORMULAIRE DE RAPPORT D'UTILISATION PÉRIODIQUE
- ANNEXE « E » FORMULAIRES DE GESTION DE PROJET
- ANNEXE « F » ÉNONCÉ DES TRAVAUX
- ANNEXE « G » FRÉQUENCE DES INSPECTIONS

---

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

#### Effacer:

Les offrants doivent fournir, avec l'offre :

la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant;  
un formulaire de consentement dûment rempli et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste.

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

#### Insérer:

Les offrants doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'est pas fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera les offrants du délai lintrieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable. Les offrants doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat.

Le Canada peut, tout moment, demander aux offrants de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (*Consentement la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229*) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Le offrant doit diligemment tenir jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de la soumission. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, le offrant devra diligemment tenir jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande de soumissions.

---

**PARTIE 5 - ATTESTATIONS****Effacer:****1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire****1.1** Les offrants doivent fournir avec leur offre, à la date de clôture de la demande d'offres à Commandes:

a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de L'offrant;

b) un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) dûment complété et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste.

**Insérer:****1. Attestations relatives au Code de conduite Attestations pralables l'attribution du contrat**

**1.1** Les offrants doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tt possible aprs le dpt de celle-ci, une liste complte de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du offrant. Si la liste na pas t fournie la fin de l'evaluation des soumissions, l'autorit contractante informera les offrants du dlai lintrieur duquel linformation doit tre fournie. Les offrants doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat. Le dfaut de fournir cette liste dans les dlais prvus aura pour consequence que la soumission sera dclare non recevable.

L'autorit contractante peut, tout moment, demander aux offrants de fournir un formulaire de consentement dment rempli et sign (Consentement la vrification de lexistence dun casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionne, et ce dans un dlai prcis. Le dfaut de fournir le formulaire de consentement dans les dlais prvus aura pour consequence que la soumission sera dclare non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0114-11P047/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0114-11-P047

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

KIN-1-36534

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin519

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## **PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **A. OFFRE À COMMANDES**

#### **3.1 Conditions générales**

2005 (2012-07-16) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

#### **Effacer:**

L'offrant propose de fournir et de livrer au Canada les biens, les services ou les deux décrits dans l'offre à commandes selon les prix établis dans l'offre à commandes lorsque l'utilisateur désigné pourrait demander les biens, les services ou les deux conformément aux conditions du paragraphe 2 ci-après.

Le texte du paragraphe 4 de la section 11 Code de conduite et attestations, du document 2005 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

#### **Insérer:**

Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour la liste des administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. La demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.